

La mondialisation c'est fini

Trump lance sa taxe force contre le monde

P16



Donald Trump a taxé toute la planète.

Football marocain

UN ÉCLAT MONDIAL, UNE BOTOLA À LA TRAÎNE

P6

Bétail d'importation

Entre chiffres irréels et petits calculs de politicards

P6



Amal El Fallah Seghrouchni, ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration.

Avec GMT+1 le Maroc est-il à l'heure?

P4

Confus DE CANARD

Palinodies algériennes

P2

RÉCONCILIATION FRANCO-ALGÉRIENNE

CE COMMUNIQUÉ EST INCOMPLET, IL NE MENTIONNE PAS LA DATE DE LA PROCHAINE BROUILLE...



Pénurie de médicaments

Menace sur la continuité des soins



P8

le **Canard**
Libéré
Journal satirique marocain paraissant le vendredi
Dix-neuvième année, N°905, vendredi 4 avril 2025 - 8 DTI -
Directeur de la publication: Abdelhak Chamkhou



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Palinodies algériennes

Questions à mille pétrodollars ! Quelle est la position de prédilection de la diplomatie algérienne ? le plat-ventrisme maladroitement criant. Cet exercice est conforme à la dernière relance de la relance franco-algérienne- en attendant la prochaine crise- aux conditions de la France après plusieurs mois de brouille dont la gravité est sans précédent dans l'histoire tumultueuse entre la France et son ancienne colonie. Une brouille provoquée en grande partie par la reconnaissance de la marocanité du Sahara par Paris, ce qui a déplu au régime militaire en place qui dans ses aboiements habituels a menacé ouvertement la France de représailles économiques. Or, le seul acte de vengeance commis courageusement par la junte des caporaux aura été de s'en prendre à un écrivain de 80 ans, gravement malade, pacifique et sans défense dont elle espérait faire une monnaie d'échange dans sa diplomatie du chantage honteux et du petit marchandage : le franco-algérien Boualem Sansal, jeté en prison en novembre 2024 sous de fausses accusations puis condamné le 27 mars 2025 à 5 ans de prison par une justice aux ordres.

Le seul crime de ce romancier, devenu malgré lui le symbole d'un régime aux abois et inconséquent, est d'avoir relayé dans un média français une vérité historique établie et reconnue, à savoir que le Sahara oriental est un territoire marocain dont le Maroc a été amputé au profit de l'Algérie alors sous occupation française. A part cet agissement infâme qui a soulevé un immense mouvement d'indignation en France et ailleurs, l'Algérie de Tebboune et Shangriha a été incapable, malgré sa rhétorique agressive habituelle, de faire fléchir la France sur le dossier du Sahara marocain.

Au terme d'un entretien téléphonique entre le président français et son homologue algérien le 31 mars, les nouvelles conditions de la réconciliation ont été couchées noir sur blanc dans un communiqué conjoint : Reprise du partenariat sécuritaire et du dialogue stratégique, relance de la coopération migratoire et judiciaire ainsi que de l'action commune sur

la mémoire coloniale dans un esprit d'apaisement, relance des échanges économiques et commerciaux. Tebboune and co a cédé sur tout, y compris sur la libération de l'otage franco-algérien en «raison de l'âge et de l'état de [sa] santé».

Tout ça pour ça ! Toute cette mauvaise mise en scène pour finalement battre sa coulpe, opérer, toute honte bue, un rétropédalage détonnant présenté comme une volonté d'apaisement. La camarilla qui a fait de l'Algérie un butin de guerre depuis son indépendance officielle en 1962 n'excelle décidément que dans la capitulation, consciente qu'elle a tout à perdre dans le maintien de l'escalade avec Paris. Surtout après les appels lancés par la classe politique française de réviser les accords avantageux de 1968. Accords dispensant les citoyens algériens d'un visa pour un séjour

de plus de trois mois en France et leur permettant d'accéder plus rapidement que d'autres pays à la délivrance d'un titre de séjour valable dix ans. La menace de dévoiler les comptes bancaires de la nomenklatura au pouvoir en Algérie, fruits de plusieurs décennies de la captation de la richesse nationale, a fini par faire réfléchir ceux qui ont fait une OPA sur l'Algérie. Ce n'est pas le seul acte de reddition diplomatique algérien. De guerre lâche, les caporaux d'Alger ne sont-ils pas revenus en novembre 2024 à de meilleurs sentiments envers l'Espagne malgré le maintien de sa position sur le Sahara marocain dont elle a reconnu la souveraineté en avril 2022? Deux ans de rupture des échanges commerciaux avant que Tebboune et ses mentors en treillis ne se vautrent devant le gouvernement socialiste espagnol.

Dans ses relations extérieures, la junte militaire algérienne cherche constamment à arborer le visage d'une diplomatie ferme et virile. De la pure esbroufe. Ces palinodies à répétition révèlent le signe d'un régime faible et très peu fiable, incapable d'aller jusqu'au bout de ses décisions, cadencé dans un anachronisme chronique qui l'empêche de se projeter dans l'avenir et de construire des relations saines et normales avec le reste du monde. ▀

Dans ses relations extérieures, la junte militaire algérienne cherche constamment à arborer le visage d'une diplomatie ferme et virile. De la pure esbroufe.



Côté **BASSE-COUR**



Résultats de Barid Bank au 31 décembre 2024

Performance sur toute la ligne

Le Conseil de Surveillance d'Al Barid Bank s'est réuni le vendredi 28 mars 2025 pour présenter l'arrêté des comptes et l'évolution de l'activité de la Banque au 31 décembre 2024. Satisfaisants, les résultats enregistrés sont en ligne avec la trajectoire d'exécution de son plan stratégique lancé en 2024.

En matière de réalisations commerciales, Al Barid Bank continue de consolider son positionnement dans la mobilisation de l'épargne et de consolider son rôle dans le financement des ménages. Côté indicateurs, l'encours des dépôts à vue a évolué de +11% pour s'établir à 34,3 milliards de DH. Les comptes d'épargne affichent une progression de l'encours de +4,2% à 36,5 milliards

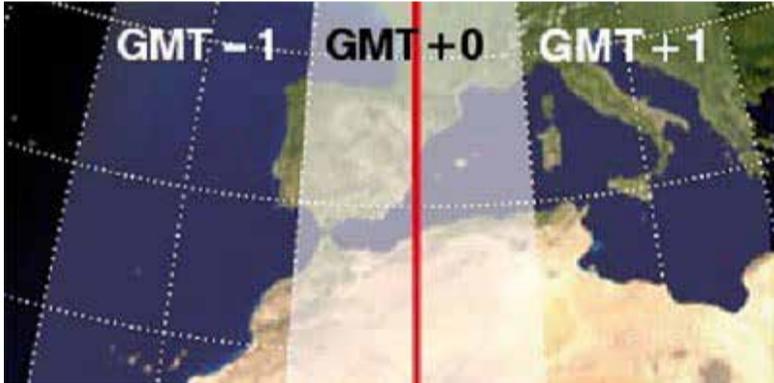


Al-Amine Nejjar,
président du directoire de
Al Barid Bank.

de DH, s'inscrivant en forte hausse par rapport au marché, ce qui lui permet de se positionner au 1er rang avec une part de marché de 19,63%. En matière de crédits, la dynamique de financement des ménages a enregistré une évolution remarquable, portée par la croissance des encours des crédits à l'habitat de +8,4% et celle des crédits à la consommation de +9,5%. Le Produit Net Bancaire (PNB) d'Al Barid Bank a atteint 3,10 milliards de DH, enregistrant une évolution annuelle de +36%. Cette progression est redevable à la bonne dynamique des Al

Barid Bank Le Résultat Net a atteint 575,5 millions de DH, soit une progression annuelle exceptionnelle de +161%, alors que le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) ressort à 871,38 millions de DH, correspondant à une évolution de +196%. ▶

Avec GMT+1 le Maroc est-il à l'heure?



Au Maroc, le GMT ne dure que le temps de la harira. Aussitôt les bols et la souprière remisés, le gouvernement sonne le retour à GMT+1 comme pour rappeler à la population que les choses naturelles sont provisoires.

Après un mois de Ramadan au rythme convenable de GMT, le Maroc revient à GMT+1 le dimanche 6 avril 2025 à deux heures du matin. Les Marocains sont priés d'avancer leurs montres de 60 minutes en vertu du décret 2.18.855 publié le 26 octobre 2018 relatif à l'heure légale. Ce qui déplaît à bien des citoyens comme en témoignent les réactions des internautes qui pointent une série d'inconvénients de GMT+1, notamment sur la santé physique et mentale. Mais au Maroc, GMT ne dure que le temps de la harira. Aussitôt les bols et la souprière remisés, le gouvernement sonne le retour à GMT+1 comme pour rappeler à la population que les choses naturelles sont provisoires. Le seul provisoire qui ne dure pas au Maroc est le GMT. Et pourtant, ce fuseau horaire Greenwich sied parfaitement aux Marocains qui n'ont cessé de réclamer son maintien tout au long de l'année. En vain. Qui a dit que l'exécutif n'écoutait pas le peuple? Ce n'est pas par fantaisie que les citoyens râlent sur les réseaux sociaux à chaque fois qu'on leur demande d'avancer leur montre d'une heure. Non, parce qu'ils ont eu suffisamment de temps pour sentir que le rythme naturel de leur horloge biologique est per-

turbé par GMT+1. Posez la question à n'importe quel Marocain, grand comme petit, il vous dira qu'il profite mieux de son sommeil et se réveille frais et dispo lorsque les montres nationales reculent de 60 minutes. Heure d'été, GMT+1 a été adoptée tout au long de l'année contre la volonté de la population qui critique vertement cette mesure qui fait sortir pendant l'hiver leurs enfants dans le noir pour se rendre à l'école. Avec tout ce que cela comporte comme risques et

désagréments, fatigue et manque de concentration en classe. C'est un conseil de gouvernement extraordinaire, réuni en catastrophe vendredi 26 octobre 2018, comme s'il devait statuer sur une affaire gravissime, qui avait adopté ce changement officialisé par un projet de décret présenté par le département de tutelle. Dans sa précipitation le gouvernement, dirigé par El Othmani, avait oublié qu'il devait consulter le Parlement pour changer une loi par une autre loi et non par un simple décret (la loi instituant GMT est datée du 2 juin 1967 et publiée dans le BO du 12 juillet 1967). Pour faire le service après-vente de cette décision qui passait très mal auprès des citoyens favorables au retour de GMT qu'est l'heure légale du Royaume, le ministre d'alors en charge de la Réforme de l'administration et de la Fonction publique l'USFP, Mohamed Benabdelkader, a excipé, lors d'une conférence de presse, d'une étude qui aurait conclu que le Maroc gagnerait dans tous les domaines (économie d'énergie, santé des citoyens) à éviter le double horaire et de faire de GMT+1 toute l'année l'heure légale du Royaume. La vérité est ailleurs. C'est plutôt le souci de se régler sur l'heure française qui a motivé principalement cette prise de décision. Le retour définitif à l'heure GMT a fait l'objet d'une discussion au sein du gouvernement actuel. Ce dernier avait promis d'étudier la question par la voix de son porte-parole, Mustapha Baitas, interpellé sur le sujet lors du point de presse jeudi 11 novembre 2021. «Le sujet nécessite une étude globale. Le gouvernement l'annoncera au moment opportun», a-t-il précisé. Sans plus de détails. Nous sommes en 2025. L'heure de la normalisation sonnera-t-elle un jour? ▶



Conseil d'administration de l'ONDA

Un bel envol porté par une vision ambitieuse



Adel El Fakir, directeur général de l'ONDA.

L'Office National des Aéroports (ONDA) a tenu, mercredi 2 avril 2025, son Conseil d'administration au siège de l'Office à l'aéroport Casablanca Mohammed V. A cette occasion, le directeur général, Adel El Fakir, a présenté le bilan des réalisations en 2024 et tracé les perspectives pour 2025 qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie «Aéroports 2030» dévoilée récemment par M. El Fakir.

Sur le plan financier, l'ONDA a enregistré un excellent exercice avec des indicateurs en forte progression. Un chiffre d'affaires de l'Office de plus 5,4 milliards de DH, en augmentation de 14% par rapport à 2023, un résultat d'exploitation qui crû de 34% à 1,9 milliard de DH et capacité d'autofinancement de 2,1 milliards de DH, en hausse de 8%. Cote trafic de passagers, les résultats sont tout aussi encourageants. Le trafic aérien a enregistré un niveau record de 32,7 millions de passagers, soit une hausse de 21% par rapport à 2023. Cette forte progression a été réalisée grâce notamment au lancement d'une vingtaine de nouvelles liaisons internationales reliant Casablanca, Tanger, Tétouan et Marrakech aux principales villes européennes, ainsi qu'au renforcement des lignes domestiques. S'agissant des perspectives 2025, le trafic devra poursuivre sa dynamique avec une hausse de 15% à 37,6 millions de passagers. Année en cours sera résolument tournée vers l'implémentation de la stratégie «Aéroports 2030», le renforcement de l'investissement, l'amélioration de l'expérience client et la préparation de la Coupe du monde de football 2030. Le budget 2025 s'inscrit ainsi dans une logique de croissance, via des investissements estimés à 13,2 milliards de DH. Ce budget sera dédié principalement à l'extension des aéroports des villes hôtes de la Coupe du mondial 2030, la mise en chantier du nouveau terminal à l'aéroport Casablanca Mohammed V, l'extension des aéroports de Tanger, Agadir, Fès et Marrakech et la finalisation des nouveaux terminaux à Rabat-Salé et Tétouan Saniat R'mel. ▶



Le Maigret du CANARD



Bétail d'importation

Entre chiffres irréels et petits calculs de politicards

Les importations de bétail auraient occasionné, selon l'Istiqlal et le PPS, un manque à gagner de 13 milliards de DH aux caisses de l'Etat. Qu'en est-il réellement?

AHMED ZOUBAÏR

Elle enfle, elle enfle la polémique sur l'argent des exonérations fiscales du bétail d'importation, attisée par les flammes de la contradiction des chiffres et des déclarations discordantes nourries à la mauvaise foi. Visiblement, les milliards de la subvention accordés à la filière des viandes rouges donnent tellement le tournis que chacun y est allé non sans arrière-pensées de sa petite somme. D'aucuns font état de 13 milliards de DH (sur trois ans (octobre 2022-octobre 2024), notamment le secrétaire général du PPS Nabil Benabdallah qui dit tenir ce chiffre hallucinant d'un document officiel distribué aux groupes parlementaires par la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, à l'occasion de l'examen du projet de loi des finances 2025. Que le chef de file de l'opposition monte cette affaire en épingle, cela se conçoit. Il est parfaitement dans son rôle d'opposant...Mais qu'il soit conforté dans sa comptabilité politique par deux ministres istiqlaliens, le chef du parti et ministre de l'Équipement et de l'Eau Nizar Baraka et le titulaire du portefeuille de l'Industrie et du Commerce Ryad Mezzour, cela dégage a priori un fumet suspect et fait forcément désordre... Les deux hommes soutiennent mordicus en meetings et devant les médias que les 13 milliards de DH correspondent au manque à gagner pour les finances publiques au titre des exonérations fiscales, TVA et droits de douane, et



La crise du cheptel national n'arrête pas de faire des vagues.

du décaissement de la subvention directe à l'importation de 500 DH par bélier accordée aux importateurs des 474.312 moutons lors de la fête du sacrifice de 2024. Dans un exercice de transparence pour le moins inhabituel sous nos cieux politiques, M.M Baraka et Mezzour vont encore plus loin en précisant que cette manne extraordinaire a bénéficié à 18 agents importateurs seulement ! Scandale. Surtout que cette débauche d'argent supposé n'a pas servi, insinuent-ils, à atteindre l'objectif escompté : faire baisser les prix des viandes rouges dans les boucheries du pays et préserver le pouvoir d'achat des couches défavorisées. Une manière à peine voilée de la part des deux ministres istiqlaliens de mettre le RNI, parti-locomotive du gouvernement, dans le banc des accusés puisque le chef de l'exécutif, Aziz Akhannouch et le ministre de l'Agriculture, Mohamed El Bouari, en sont issus. Au diable la solidarité gouvernementale ? S'exprimant lors d'une conférence organisée par la Fondation Lafqui Titaouni, à Salé, Rachid Talbi Alami, membre du Bureau exécutif du RNI et président de la première Chambre, a réfuté les chiffres des deux membres du gouvernement. Pour lui, la seule subvention sortie du budget de l'État est de 300 millions de DH qui a bénéficié aux importateurs des ovins

de la fête du sacrifice et qui sont, a-t-il ajouté, non pas au nombre 18 comme le prétend la paire vertueuse Baraka-Mezour mais un collectif de 100 comme le montre la liste des opérateurs éligibles de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL). Devant une telle cacophonie, la confusion s'installe et les questions fusent. Sommes-nous face à une opération de détournements de l'argent public sous couvert d'importation du bétail comme le laisse clairement entendre les deux ministres de l'Istiqlal ou s'agit-il de chiffres fictifs gonflés par des petits calculs électoralistes avant l'heure ? Il faut vraiment être frappé de surdité pour ne pas entendre cette petite musique anti-Akhannouch qui monte de partout, y compris du camp de son principal allié, et devient même assourdissante à mesure que le bruit de fond devient clairement opportuniste. C'est dans ce contexte qu'il convient de placer les 13 milliards de DH prétendument « manque à gagner » pour le budget de l'Etat. En vérité, ce chiffre est tout ce qu'il y a de fantasque.

Pour la simple raison que les taxes fiscales, antérieures à la crise de l'élevage national, instaurées sur l'importation du bétail et des viandes rouges, étaient de 200% pour les droits de douane et de 20% au titre

de la TVA. Ce niveau de taxation, volontairement dissuasif pour les importateurs, a été décidé par les pouvoirs publics pour protéger le cheptel du cru à l'époque pas si lointaine, où le Maroc assurait son auto-suffisance dans ce domaine. Ce qui a été présenté abusivement comme un manque à gagner de 13 milliards de DH n'est en réalité qu'un jeu d'écriture budgétaire puisque le Maroc, du fait de ce niveau de taxation décourageant, n'a jamais importé de bétail ni de viandes rouges avant la baisse drastique de son cheptel.

Jeu d'écriture

Il fallait être porté sur la faillite pour accepter de payer, droits de douane et TVA inclus, 55.000 DH une vache achetée à l'étranger 25.000 DH ! Il suit de là que les finances publiques n'ont concrètement rien perdu en termes de recettes fiscales en ouvrant les vannes des importations entre 2022 et 2024 pour faire face cetet fois à une crise ovine et bovine sans précédent. Reste à savoir pourquoi ces facilités fiscales n'ont pas permis de faire baisser les prix des viandes rouges qui ont atteint des niveaux prohibitifs. Ce qui est un autre problème.

Pour avoir été ministre de l'Économie et des Finances, Nizar Baraka est censé connaître la vérité des données budgétaires. Mais le désir de se positionner et de positionner son parti pour 2026 lui a fait visiblement oublier la bonne ligne de conduite politique entre alliés. Il est tout aussi troublant le geste de la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, repeinte aux couleurs du RNI, consistant à consigner un manque à gagner virtuel sur un document officiel.

Un document bidon dont s'est emparée l'opposition et un membre de la majorité pour mettre sur le grill le parti-locomotive du gouvernement. Les grandes manœuvres électoralistes ont bel et bien commencé. Ce qui promet que les coups à l'intérieur de la majorité seront de plus en plus vaches. ▀



Le Maigret du CANARD



Marché mobile et fixe

Maroc Telecom en haut du podium

Selon les données du rapport du Speedtest Intelligence d'Ookla pour le second semestre 2024, Maroc Telecom s'est imposé en leader du marché mobile et fixe grâce à des indicateurs de performance clés.

LAILA LAMRANI

L'opérateur historique était le fournisseur de services mobiles le plus rapide au Maroc, toutes technologies confondues, en avance sur ses concurrents sur de nombreux critères clés, confirmant sa supériorité en matière de connectivité et de qualité de service. Avec une vitesse de téléchargement médiane de 53,72 Mbps et une vitesse de téléchargement de 13,28 Mbps, Maroc Telecom a offert la meilleure expérience de streaming vidéo mobile. Sur le réseau mobile, Maroc Telecom enregistre un débit descendant médian de 53,72 Mbps, le plus élevé du secteur et un débit montant médian de 13,28 Mbps. Le tout fort d'une latence, mesurée à 43 ms, qui en fait le réseaux les plus réactif, idéal pour des usages pointus, notamment les jeux en ligne ou les applications à caractère professionnel. Côté fiabilité, 89,2 % des segments mesurés atteignent ou dépassent les seuils de 5 Mbps en téléchargement et 1 Mbps en envoi, soit une expérience stable pour les usagers. Maroc Telecom s'impose

ainsi dans le streaming vidéo, avec un score de 70,89 et bénéficie auprès de utilisateurs de Speedtest d'un large plébiscite qui le considère comme le meilleur fournisseur mobile, lui octroyant une note de 3,84 sur 5. C'est ainsi que Maroc Telecom arrive premier dans le classement des vitesses mobiles dans les huit premières villes classées par Ookla (Oujda, Fès, Agadir, Marrakech, Rabat, Casablanca, Meknès, Tanger). Sur le réseau fixe, Maroc Telecom est tout aussi performant grâce à un débit descendant médian de 49,59 Mbps et un débit montant médian de 48,97 Mbps, accompagnés d'une faible latence à 27 ms. Idéal pour offrir aux utilisateurs, particuliers ou entreprises, une navigation rapide et des téléchargements fluides. L'opérateur historique affiche également un score remarquable de 81,50 pour l'expérience de jeu en ligne, confirmant son statut de partenaire privilégié auprès des adeptes du gaming. Maroc Telecom ressort dans cette enquête comme l'opérateur le plus rapide dans neuf grandes villes (Salé, Rabat, Casablanca, Marrakech, Tanger, Agadir, Fès, Oujda, Meknès). Ces performances exceptionnelles sont



Maroc Telecom confirme de nouveau son leadership dans la connectivité numérique.

le résultat de l'un des engagements forts et constant de Maroc Telecom : l'investissement dans des infrastructures de pointe et dans les solutions innovantes pour être constamment en phase avec les attentes de ses clients en matière technologique. C'est ce qui permet à Maroc Telecom de se maintenir à l'avant-garde dans le domaine des télécoms en donnant tout leur sens

à l'anticipation et la fiabilité, la rapidité et la qualité. Opérateur multiservices leader dans le développement de nouveaux usages, Maroc Telecom démontre de nouveau qu'il est un acteur majeur dans la connectivité numérique qu'il cultive en investissant constamment dans l'innovation et les relais de croissance d'avenir au Maroc et à l'international. ▸

Exercice 2024 de Tamwilcom Des résultats au-delà des prévisions

Le Conseil d'administration de Tamwilcom, tenu le 28 mars 2025, sous la présidence de la ministre et de l'Economie et des Finances Nadia Fettah Alaoui, a été l'occasion de présenter le bilan d'un exercice 2024 remarquable à tout point de vue. Avec un volume de financements dépassant les 47,5 milliards de DH et un taux de réalisation de 109% par rapport aux objectifs fixés, l'établissement confirme son rôle d'accompagnateur et de partenaire privilégié des entreprises nationales notamment les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). Grâce à son dispositif central de garantie générique, l'institution a facilité l'accès au crédit à hauteur de 41,3 milliards de DH pour les TPME, avec un volume d'engagements de 23,4 milliards de DH.



Hicham Zanati Serghini, directeur général de Tamwilcom.

Ce qui en fait un contributeur majeur dans la dynamisation de l'entrepreneuriat et au renforcement du tissu productif national. En plus de ses outils classiques, Tamwilcom a joué un rôle significatif dans le développement de la finance participative, via sa fenêtre dédiée, Daama Tamwil. C'est ce qui ressort de l'exercice 2024 qui affiche une hausse de 15% des financements participatifs par rapport à l'année précédente. En langage chiffré, cela représente 681 millions de DH de financements couverts, pour un volume d'engagements de 379 millions de DH. Les indicateurs financiers de Tamwilcom pour 2024 ne sont pas en reste. : un PNB de 807 millions de DH et un résultat net de 386 millions de DH. ▸



Le Maigret du CANARD



Football marocain

un éclat mondial, une Botola à la traîne

Malgré les performances remarquables des équipes nationales qui brillent sur la scène internationale, le championnat local, la Botola Pro, a du mal à professionnaliser. Entre dettes abyssales, crise de gouvernance et gestion opaque, le football marocain vit un paradoxe criant.

LAILA LAMRANI

Le football marocain connaît un essor incontestable à l'international où il jouit de préjugés favorables. De la Coupe du Monde 2022, où les Lions de l'Atlas ont marqué l'histoire, aux performances remarquables des sélections jeunes et féminines, le Maroc est désormais une nation qui compte dans la planète foot. Mais il y a un grand paradoxe : ce rayonnement peine à se répercuter sur la Botola Pro, censée être la vitrine du football national.

Alors que le championnat marocain jouit d'une ferveur populaire indéniable, il souffre d'une série de maux qui freinent son développement et son attractivité. Endettement des clubs, gestion opaque et archaïque, réfractarité au passage au statut de société sportive et pouvoir décisionnel concentré entre les mains de quelques adhérents : autant d'obstacles qui empêchent la Botola de se hisser au niveau d'une ligue professionnelle digne de ce nom.

L'endettement chronique des clubs et la dérive du mercato

Le football marocain est miné par une crise financière profonde, illustrée par l'endettement alarmant de plusieurs clubs de la Botola. En janvier 2025, le Raja a été interdit de recrutement en raison de dettes impayées, estimées à 1,4 million de dirhams. Malgré les tentatives de son comité directeur, le club n'a pas pu lever cette interdiction avant la fin du mercato hivernal, met-

tant en lumière la fragilité économique du championnat. L'une des causes majeures de cette situation réside dans un mercato devenu anarchique. Dans leur quête de résultats immédiats, plusieurs clubs engagent des joueurs à des montants substantiels sans réelle évaluation de leur potentiel. Cette défaillance est aggravée par l'influence grandissante des agents de joueurs qui, profitant de l'absence de directeurs sportifs ou de cellules de recrutement structurées, parviennent à placer des joueurs de faible niveau. Résultat : des clubs comme le Raja se retrouvent avec des joueurs recrutés à prix d'or, mais qui n'ont jamais joué un seul match. L'exemple du Libérien Peter Wilson, qui a encaissé 7 millions de dirhams sans jamais participer à un seul match avec le club vert, en est la parfaite illustration. Ou encore l'Égyptien Amr Zaki, qui a empoché 300.000 dirhams sans jamais disputer une seule rencontre officielle avec la formation rajaouie.

Cette gestion chaotique du mercato, couplée à des recettes limitées (billetterie, sponsoring, droits TV) et à une dépendance excessive aux subventions publiques, plonge les clubs dans un cycle d'endettement permanent. L'accumulation de litiges financiers entraîne des interdictions de recrutement, des retards de paiement et une instabilité chronique. A cela s'ajoute



Des matchs d'un niveau indigne de la première division....

un management chaotique qui permet à une poignée de personnes de contrôler la destinée des clubs. Cette façon de faire, héritée d'une époque où les équipes étaient gérées comme de simples associations, reste encore dominante malgré la professionnalisation du championnat. Des clubs aussi emblématiques que le Raja et le Wydad de Casablanca, mais aussi d'autres formations historiques comme le Moghreb de Fès, sont dirigés par un cercle très restreint de membres, moins d'une centaine, font et défont les dirigeants, tout en influençant les décisions majeures. Cette structure fermée empêche

l'émergence d'une gouvernance moderne et transparente des affaires des clubs. Contrairement aux grandes équipes européennes ou aux cadors du football africain comme Al Ahly et Zamalek en Égypte, les clubs marocains ne peuvent pas compter sur une large base d'adhérents pour générer des revenus supplémentaires. En Égypte, Al Ahly dispose de centaines de milliers d'adhérents qui contribuent financièrement au club à travers des cotisations. Cette manne permet de renforcer les infrastructures, d'attirer des sponsors de prestige et de garantir une stabilité financière bien plus solide que celle des clubs marocains. Dans le Maroc du foot, le sport le plus partagé a pour nom les luttes d'influence qui se traduisent par des blocages dans la prise de décisions, une gestion souvent opaque et l'absence de reddition des comptes. Exaspérés par ces pratiques contre productives, de nombreux supporters et observateurs appellent à une réforme en profondeur, qui passerait par l'ouverture du système d'adhésion à un plus grand nombre de membres, à l'image des clubs espagnols comme le FC Barcelone ou le Real Madrid, où les socios jouent un rôle actif dans la gouvernance. Mais les résistances sont fortes, les adhérents actuels, ayant un accès direct aux instances dirigeantes, craignent de perdre leurs privilèges.

Transition des clubs vers le statut de société anonyme : un défi complexe

La transformation des clubs de football marocains d'associations à but non



Les ex-présidents du Raja et du WAC, Mohamed Boudrika et Said Naciri, ont tous maille à partir avec la justice.



Le Maigret du CANARD



lucrative en sociétés anonymes (S.A.) constitue une étape cruciale pour la professionnalisation du championnat national. Cependant, malgré les textes législatifs et les exemples de réussite, cette transition vertueuse peine à se concrétiser. La loi 30-09 relative à l'éducation physique et au sport, entrée en vigueur depuis plusieurs années, prévoit la transformation des clubs en sociétés anonymes. Ce dispositif vise à moderniser la gestion des clubs dans le cadre d'une structure juridique plus adaptée aux exigences du football professionnel. En vertu de cette loi, la société sportive doit prendre la forme d'une société anonyme, dont le capital est composé obligatoirement d'actions nominatives, et dont le tiers au moins des actions et des droits de vote reviennent obligatoirement à l'association sportive.

Tardant à se conformer à cet arsenal juridique, la majorité des clubs marocains sont hors-la-loi. À l'exception de quelques clubs comme le Fath Union Sports (FUS) de Rabat qui ont réussi cette mutation et à professionnaliser leur gouvernance, de nombreux autres clubs restent à la traîne, faisant le choix du statu quo. Celui-ci est favorisé par la peur du changement et la crainte de perdre le contrôle du club au profit d'investisseurs externes. De plus, la complexité administrative et les coûts associés à la création d'une société anonyme peuvent dissuader certains clubs de franchir le pas. Enfin, le manque de sensibilisation aux avantages d'une telle transformation contribue à la lenteur du processus.

Hooliganisme, des huis clos, arbitrage... des obstacles majeurs pour le développement de la Botola Pro

La Botola Pro fait face à une série de défis qui entravent son développement et ternissent son image. En cause, plusieurs maux, notamment, le hooliganisme, les sanctions de huis clos, les fermetures de stades, les déplacements forcés des équipes et les controverses arbitrales. Le hooliganisme est une plaie persistante dans la Botola. Des incidents violents entre supporters donnent lieu à des sanctions sévères pour les clubs impliqués. Ces sanctions, bien que nécessaires pour maintenir l'ordre, ont des conséquences néfastes sur les clubs. Les matchs à huis clos privent les équipes du soutien de leurs supporters et entraînent une perte significative de recettes de la billetterie. De plus, certains clubs sont contraints de jouer loin de leurs bases habituelles à cause de la fermeture de stades pour des raisons d'entretien ou de rénovation, ce qui affecte leur performance sportive et leur stabilité financière.

L'arbitrage est un autre point noir qui cristallise les tensions. De nombreux clubs expriment sans cesse leur mécontentement face à des décisions arbitrales qu'ils jugent injustes. Ces problèmes structurels, conjugués les uns aux autres, impactent l'attractivité de la Botola Pro et la qualité du championnat dont les matchs sont souvent d'un niveau médiocre.

Les faits de violence dans les stades et en dehors, les sanctions récurrentes et les polémiques arbitrales finissent par plomber l'image de la Botola Pro. Ce qui n'est pas de nature à encourager les grandes entreprises à signer des contrats de sponsoring et d'images avec les clubs qui se privent ainsi de recettes substantielles. ▀

Une gestion fédérale saluée, mais une ligue controversée

La Fédération royale marocaine de Football (FRMF) s'impose aujourd'hui comme un acteur central du développement du football national. Sous la direction de Fouzi Lekjaa, elle a multiplié les initiatives pour moderniser les infrastructures et professionnaliser les clubs, avec des investissements notables dans l'équipement des académies et l'optimisation des installations sportives. Ces efforts ont porté leurs fruits, les compétitions et projets pilotés directement par la fédération étant unanimement reconnus comme une réussite.

En parallèle, la gestion de la Botola Pro relève de la Ligue Nationale de Football Professionnel (LNFP), une entité placée sous l'égide de la FRMF mais qui fonctionne de manière autonome. Dirigée actuellement par Abdeslam Belkchour, la LNFP est responsable de l'organisation du championnat, des calendriers et des décisions stratégiques concernant la compétition. Une responsabilité qui la met au centre des critiques, notamment en raison des choix contestés sur l'arbitrage et la programmation des matchs.

Depuis plusieurs années, la LNFP est au cœur de vives polémiques, cristallisant la colère des supporters. Une des principales sources de mécontentement réside dans le fait que sa présidence revient souvent à un dirigeant de club, soulevant des interrogations sur l'impartialité des décisions prises. Cette situation alimente un sentiment de favoritisme et fragilise la confiance des acteurs du football national. Une réforme structurelle semble nécessaire pour garantir une gouvernance plus transparente et rétablir la confiance des passionnés du ballon rond. ▀

Pénurie de médicaments

Menace sur la continuité des soins

Ces dernières semaines, la pénurie au Maroc de méthadone, prescrit pour les dépendances aux opioïdes, a donné lieu à une grosse alerte médiatique. Une pénurie réglée en partie par le ministère de la Santé et de la Protection sociale qui a annoncé, samedi 22 mars, la reprise de la distribution régulière de ce médicament dans les centres de santé spécialisés, après avoir surmonté les perturbations de son approvisionnement. Or, la pénurie de médicaments est un phénomène récurrent qui touche divers produits de santé introuvables dans des pharmacies d'officine. Ce qui nuit à la continuité des soins et met

réagir le ministère de la santé malgré sa gravité, entraîne un problème d'approvisionnement des pharmacies y compris en médicaments courants. Un professionnel du secteur indique que 80 % des principes actifs entrant dans la composition des médicaments vendus dans le monde sont fabriqués essentiellement en Chine et en Inde contre 20 % il y a trente ans. Un petit dysfonctionnement dans la chaîne de production des traitements et c'est la rupture de stock qui survient avec des conséquences à l'échelle mondiale. Le marché devient tendu en raison d'une demande en forte croissance. Exacerbée par



Garantir l'accès aux traitements.

en sursis les patients atteints notamment de maladies chroniques.

Plus d'une centaine de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur comme les antidépresseurs, les anti-cancéreux et les antibiotiques deviennent difficiles à trouver. En cause, la rupture de stock due à une pénurie des matières premières qui impacte aussi bien les médicaments importés que les produits fabriqués localement sous licence. Ce phénomène, qui ne fait pas généralement

la pandémie du covid-19, la pénurie de médicament touche les pays développés comme la France, qui ont délocalisé leur site de fabrication en dehors de l'Europe. Avec la mondialisation synonyme de perte de souveraineté sanitaire, les pays dépendant de l'Asie pour soigner leurs malades avalent la pilule. Particulièrement affecté, le Maroc doit agir pour protéger son système de soins et garantir aux patients l'accès aux traitements. ▀



Le Maigret du CANARD



Entretien avec Zakaria Lahrache

LE MANAGEMENT ET GOUVERNANCE DU SPORT FONT DÉFAUT

Docteur en Sciences du Sport, Zakaria Lahrache décortique dans cet entretien les maux qui minent les clubs de la Botola et rejailissent sur la qualité du championnat.

Propos recueillis par
JAMIL MANAR

Pourquoi la Botola a-t-elle du mal à se hisser à la hauteur du rayonnement du football marocain sur la scène internationale?

D'un point de vue sportif, la réponse à cette question repose en premier lieu sur le facteur humain qui n'est autre que le joueur. Les performances internationales principalement celles de l'équipe nationale se basent principalement sur des joueurs issus de la diaspora marocaine, très présente selon les statistiques en France, en Espagne, en Italie, en Belgique et au Pays-Bas. Il faut admettre que ces joueurs bénéficient d'un encadrement de très haut niveau et intègrent très jeunes des équipes professionnelles, ce qui explique par ailleurs les difficultés auxquelles ces joueurs sont confrontés pour faire le choix de la nation qu'ils vont représenter. Le Maroc a longtemps profité de ce retour aux sources des internationaux formés en Europe. Les joueurs de la Botola, que l'on peut qualifier de produit local, souffrent d'un manque flagrant de formation critiqué par un bon nombre de spécialistes du domaine. Sont pointés du doigt le manque de cadres qualifiés, d'une politique de formation unifiée, des infrastructures éparpillées et souvent très mal gérées, la fragilité et le manque de discipline des joueurs, les fins précoces de carrières... etc. De ces défaillances résultent la difficulté des jeunes joueurs issus de la Botola, à s'expatrier dans des championnats européens.

Quels sont les handicaps qui freinent l'évolution du championnat en termes de professionnalisation et d'attractivité ?

Plusieurs facteurs peuvent interagir pour freiner un projet quel qu'il soit. La professionnalisation du championnat national de football traîne depuis 2010. Au-delà de la refonte de l'arsenal juridique sportif et de son application, le premier facteur est d'ordre général portant sur une politique sportive nationale claire et une prise de conscience générale de ce que veut faire le Maroc de son football. Le facteur humain est primordial, il est

le seul à permettre d'opérationnaliser les décisions stratégiques du football que l'on aspire avoir tous en tant que nation. Nous manquons certainement de cadres, mais ce qui fait surtout défaut, ce sont des cadres formés et spécialisés, qui soient à la hauteur des efforts consentis en termes d'infrastructures et d'équipements.

Que faudrait-il changer pour que la Botola devienne un véritable produit de divertissement, capable de générer plus de recettes et d'attirer des investisseurs ?

Le football est un spectacle mobilisateur et un produit de divertissement qui draine des bénéfices très importants générés par la billetterie, les droits TV, le merchandising et le sponsoring en plus des produits dérivés. Pour la saison sportive 2022/2023 par exemple, la Première League anglaise a réalisé pas moins de 7 milliards d'euros contre 3,7 milliards d'euros pour le championnat d'Espagne, pays avec lequel le Maroc co-organise la Coupe du monde de 2030. Donc, le football est un secteur économique porteur et pour profiter de ses ressources substantielles les clubs européens se sont organisés en entreprises modernes dont une vingtaine est cotée en bourse.

A partir de là, il est nécessaire de procéder à un diagnostic clair de ce qui se passe dans le championnat national, et nous pensons que la recherche scientifique serait d'une très grande utilité dans ce domaine. Il faudra impliquer dans ce processus toutes les parties prenantes privées comme publiques, consolider les acquis notamment en termes d'infrastructures, puis instaurer une politique de communication puissante qui intègre les médias, les réseaux sociaux et les différentes plateformes interactives fréquentées par les fans du football. L'implication des clubs est particulièrement décisive dans la création et la diversification des canaux de communication avec leurs supporters. Ces derniers consomment autrement le spectacle footballistique depuis la crise sanitaire du COVID-19 qui a donné naissance aux supporters 2.0. Par la même occasion et d'un point de vue sportif, les clubs devront inciter leurs joueurs à déployer un jeu plus offensif et plus engagé, qui va au-delà d'un temps

volet éthique et déontologique de ce métier en mal d'encadrement. D'où les abus qui sautent aux yeux, commis souvent avec la complicité des responsables de clubs. Dans ce décor où dominent l'amateurisme et l'improvisation, le public est un acteur non négligeable qui met la pression sur les présidents des clubs pour faire des recrutements, souvent irréfléchis et sans recourir aux services des experts. Tous ces facteurs, imbriqués les uns dans les autres, expliquent l'endettement des clubs qui se lancent dans des dépenses budgétaires souvent mal étudiées, avec des écarts énormes entre les objectifs et le résultat final.

Pourtant, la FRMF a mis en place une commission de contrôle et de gestion des finances des clubs. Quel est le rôle de cette instance dans la prévention des dérives financières ?

En fait, cette commission en question n'a



Zakaria Lahrache.

d'engagement habituel qui ne dépasse pas 20 minutes par match.

Quels sont les principaux facteurs qui expliquent l'endettement chronique des clubs marocains ?

Il semble que la quasi-totalité des clubs de la Botola ne font plus confiance à leur produit interne et rares sont les joueurs qui arrivent à se frayer un chemin dans les clubs des petites catégories jusqu'à atteindre l'équipe professionnelle. Ce constat qui questionne la qualité de la formation au sein des clubs et la déperdition des talents footballistiques. Une aubaine pour certains agents des joueurs qui n'hésitent pas à transformer leurs soi-disant pépites en voyageurs à la Gulliver. Ces derniers font le tour des clubs du championnat en des temps et des mercatos records, ce qui interroge aussi le

pas une grande marge de manœuvre. Les responsables des clubs marocains se méfient de cette commission alors qu'elle a été conçue comme un outil d'aide d'amélioration de la gestion et non de contrôle financier.

La gabegie financière qui mine de nombreux clubs est telle qu'un travail de pédagogie gagnerait à être mené auprès des clubs pour sensibiliser ses dirigeants sur les objectifs de cette commission.

Quels leviers les clubs peuvent-ils activer pour améliorer leur gestion financière et mettre fin à la spirale de l'endettement ?

Il n'a jamais été question de leviers ou d'outils de contrôle de gestion et de bonne gouvernance. Il s'agit plutôt de bonne volonté et de responsabilité des dirigeants des clubs. Ces derniers



Le Maigret du CANARD



connaissent les outils de gestion et leur utilité puisqu'ils disposent de gens qui gèrent les finances. Mais c'est la manière de gérer qui pose problème car non adapté à la pratique du football moderne et populaire et qui fonctionne comme un entreprise économique.

Q : Quelle est alors la solution pour convaincre les dirigeants à gérer autrement les affaires de leurs clubs ?

R : La solution doit émaner de l'intérieur des clubs, qui doivent faire preuve de responsabilité, d'ouverture à la connaissance et au savoir, de responsabilité et surtout de dévouement parce que, qu'on le veuille ou non, le football est une question de cœur.

Pourquoi le passage des clubs d'associations à des sociétés anonymes tarde-t-il à se généraliser ?

Nous avons essayé dans plusieurs occasions de réaliser quelques analyses sur les causes de ce retard et nous avons découvert que le problème principal vient de la résistance au changement et la peur de sortir de zone et de perdre des positions acquises. Et puis, il y a la difficulté même d'appliquer la loi cadre, la loi 30-09 relative à l'éducation physique

et sportive et aux sports, qui fait l'objet de plusieurs critiques sur son caractère inadapté au contexte marocain.

D'aucuns se posent la question : pourquoi la SA et non pas d'autres formes juridiques ? La loi en question gère deux concepts dichotomiques que sont l'EPS et le sport professionnel, chose qui est à notre sens très difficile pour ne pas dire impossible. Par la même occasion, les clubs marocains ont des difficultés à définir leurs capitaux et subissent parfois des contentieux qui traînent depuis plusieurs années. Ces difficultés ne sont pas les seules, et nécessitent une grande clarification et une bonne volonté pour lever les obstacles dans un esprit empreint de confiance et de franchise.

Avez-vous des exemples de clubs marocains ayant réussi ce passage et qui peuvent servir de modèle ?

On parle souvent du cas du club du FUS, mais il semble que la majorité des clubs de la ville de Rabat ont réussi leur pari. Toutefois, il est difficile d'un point de vue scientifique d'être affirmatif sans une évaluation fondée sur des critères précis. A en juger par les performances des clubs comme l'UST de Touarga ou encore la RSB de Berkane, qui disposent de leurs propres infrastructures et réalisent des recrutements ciblés inscrits dans des

objectifs graduels, ces clubs sortent du lot. On peut dès lors les créditer d'une bonne gestion de leur capital humain en premier lieu, en attendant un capital marque qui se traduit par le public.

Comment expliquez-vous qu'une poignée d'adhérents disposent d'un pouvoir décisionnel aussi important dans des clubs historiques comme le Raja et le Wydad ?

Le mode d'adhésion dans plusieurs clubs marocains pose problème. L'adhérent ne paie pas généralement la cotisation qui est d'ailleurs hors de portée pour un bon nombre de supporters désireux d'adhérer à un club. On est loin des 170.000 adhérents d'un club comme Al-Ahly en Egypte par exemple. L'institution des adhérents est une force quand elle reste neutre et à l'écart tout parti-pris, mettant l'intérêt du club au-dessus de toute considération d'ordre clanique ou autre.

Malheureusement, plusieurs dépassements, comme le parachutage de personnes lors de l'élection du président et du bureau, caractérisent l'adhésion dans le contexte marocain.

Existe-t-il un moyen de démocratiser la gouvernance des clubs et d'impliquer davantage les supporters et les partenaires ?

La démocratisation de la gouvernance passe principalement par la connaissance, d'où la nécessité pour les dirigeants de clubs d'être formés aux règles du management et gouvernance du sport. Cet apprentissage indispensable doit en même temps s'accompagner d'une bonne communication du club avec son environnement.

Le sponsoring et les droits TV ne suffisent-ils pas à assurer la viabilité des clubs ?

Le sponsoring et les droits TV questionnent la qualité du produit que l'on perçoit dans la Botola Pro. Il faut comprendre que les standards du consommateur marocain ont largement changé et se sont développés depuis plusieurs années, à la faveur de l'accès aux chaînes de télévision sportives qui diffusent les championnats d'autres pays. Au Maroc, les revenus relatifs au sponsoring se limitent, dans la plupart des cas, à des relations personnelles entre les responsables des clubs et ceux des entreprises, ce qui dans ces conditions interroge la pertinence du sponsoring. De la même façon, les droits TV gérés par la FRMF sont malheureusement insuffisants pour assurer la viabilité des clubs, ils permettent pour le moment de régler certains litiges des clubs. ▀

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

-18 JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



Production d'engrais

L'investissement stratégique d'OCP Nutricrops

La filiale d'OCP s'appuie sur le Strategic Program Mzinda-Meskala (SP2M) qui vise à développer les nouveaux pôles miniers et industriels de Mzinda (Youssoufia) et Meskala (Essaouira).

LAILA LAMRANI

Fiiale du Groupe OCP et leader sur le marché des engrais phosphatés, OCP Nutricrops, a annoncé un investissement stratégique. Objectif proclamé : renforcer sa capacité de production avec la création de deux nouveaux axes miniers et industriels: Mzinda et Meskala. Ces infrastructures, alliant technologies de pointe et durabilité, sont conçues pour permettre une montée progressive de la capacité de production d'engrais de 9 millions de tonnes d'ici 2028 (notamment TSP et TSP+), dont 4,5 millions de tonnes dès 2026. Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme SP2M visant à augmenter les capacités de production du Groupe tout en renforçant sa compétitivité et son engagement en faveur de la neutralité carbone à horizon 2040.

Technologies de pointe

Les pôles Mzinda et Meskala incarnent une nouvelle génération de sites industriels, combinant les technologies avancées de l'industrie 5.0, l'intelligence artificielle et l'automatisation des processus de production. Fonctionnant exclusivement grâce aux énergies renouvelables (solaire et éolien) dont le Maroc est un producteur majeur, exploitant des eaux non conventionnelles

via le dessalement et le traitement des eaux usées (STEP), ces complexes montrent si besoin est l'engagement de OCP Nutricrops en faveur d'une production durable et efficiente. Leur conception modulaire et évolutive leur permet de s'adapter aux fluctuations du marché et d'optimiser en continu la chaîne de valeur, ce qui garantit une offre flexible et adaptée aux besoins des agriculteurs du monde entier.

Opportunités d'investissement

Symbolisant la vision de OCP Nutricrops et son ambition de renforcer son leadership et son rôle de pionnier industriel dans la production d'engrais customisés, notamment le TSP et le TSP+, ces deux futurs pôles permettent de répondre à une demande mondiale croissante en engrais durables. Tout en intégrant des principes de durabilité et d'efficacité opérationnelle à chaque étape de la chaîne de valeur. Grâce à une expertise opérationnelle et technologique de pointe, ces complexes ouvrent également de nouvelles perspectives de développement dans les domaines minier, chimique, industriel et logistique, mais aussi dans les énergies renouvelables, axe central et élément-clé de la transition énergétique du Groupe OCP « Ces nouveaux actifs industriels deviendront une référence mondiale dans le secteur des engrais customisés et reflèteront notre engagement à relever les défis agricoles mondiaux tout en offrant à nos partenaires des opportunités de croissance



Les pôles Mzinda et Meskala incarnent une nouvelle génération de sites industriels.

« durable », explique Youssef El Bari, président d'OCP Nutricrops.

Levier de développement industriel et territorial

Au-delà de leur dimension industrielle, ces plateformes en devenir offrent un atout de taille : celui de participer à la structuration d'un écosystème économique régional intégré, à fort impact pour les communautés locales. En collaboration avec des partenaires tels que l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), INNOVX et JESA, le programme SP2M présente deux points forts: la dynamisation d'un nouvel écosystème industriel local à travers des partenariats nationaux et

internationaux, dans des secteurs diversifiés comme les énergies vertes, l'économie circulaire et l'industrie 5.0 et la création d'un impact socio-économique concret en soutenant le développement des compétences des communautés locales et la promotion de pratiques durables.

« Avec un impact économique et social significatif, les projets Mzinda et Meskala incarnent la vision ambitieuse du programme SP2M et de OCP Nutricrops : transformer ces régions en hubs de compétitivité mondiale tout en créant des opportunités durables pour les communautés locales. Cette ambition est ancrée dans l'ADN de ces projets et intégrée dès la phase de construction des complexes minier et industriel », indiqué pour sa part Abdelghani Filali, managing director de SP2M. ▀

LA MONDIALISATION ASSASSINÉE...





Le Maigret du CANARD



Résultats OCP à fin décembre 2024 Un chiffre d'affaires record et des perspectives d'avenir encore meilleures

En 2024, le Groupe OCP a réalisé une performance robuste, soutenue par des gains d'efficacité dans la production et une optimisation rigoureuse des coûts, dans un contexte de marché favorable. En s'appuyant sur ses investissements passés et en cours, le Groupe a renforcé son agilité commerciale et sa flexibilité industrielle, lui permettant d'adapter rapidement son offre aux dynamiques du marché. Parallèlement, il a franchi des étapes clés dans son ambitieux programme d'investissement, avec des avancées majeures dans le développement du dessalement de l'eau, l'extension de ses capacités de production et l'accélération de sa transition énergétique à travers l'énergie solaire.



Le groupe poursuit avec succès son programme de décarbonation.

agilité commerciale, sa flexibilité industrielle et son leadership en matière de coûts, OCP a enregistré une forte hausse des volumes de TSP vendus. Cette croissance a été notamment portée par une demande accrue au Brésil et en Inde, où ce pays a réalisé sa toute première acquisition historique de TSP. Cette percée positionne le TSP comme un levier clé de la croissance des ventes d'engrais d'OCP en 2024. La croissance des ventes d'engrais a, quant à elle, été soutenue par des exportations accrues vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Inde. L'acide phosphorique a bénéficié d'une forte demande en Europe et en Amérique latine, où OCP a su saisir de nouvelles opportunités de marché. À l'inverse, le chiffre d'affaires de la roche a reculé en raison d'une demande plus faible en Inde, où les stocks de 2023 restaient élevés.

OCP progresse de manière significative dans son programme de développement durable, avec des avancées majeures dans la gestion des ressources en eau et la transition vers les énergies renouvelables. Dans le cadre de son ambition de neutralité carbone d'ici 2040,

le Groupe accélère le déploiement de son programme d'investissement vert, incluant des projets énergétiques d'envergure et des solutions minières et industrielles durables.

Côté faits marquants 2024, il y a lieu de noter la levée de fonds réussie sur les marchés internationaux. En février 2025, OCP a réalisé un « bond tap issue » de 300 millions de dollars, rattaché à son émission obligataire de mai 2024 de 2 milliards de dollars. Ces obligations, entièrement fongibles avec l'émission initiale, contribueront au financement du programme d'investissement du Groupe.

En décembre 2024, OCP a levé 5 milliards de dirhams sur le marché domestique à travers une émission structurée en cinq tranches, avec des maturités allant jusqu'à 30 ans, confirmant la confiance des investisseurs dans la solidité financière du Groupe. S'agissant de la capacité de production, l'office a renforcé le complexe chimique de Jorf Lasfar, ce qui a permis d'augmenter ses capacités industrielles avec la mise en service de deux nouvelles lignes d'acide sulfurique (5 000 tonnes humides/jour

chacune) et l'ouverture d'une nouvelle unité de production d'engrais en juillet 2024, ajoutant 1 million de tonnes de DAP. La Phase I du programme TSP Hub (1 million de tonnes) avance comme prévu pour une mise en service en 2025. 2024 a marqué des avancées significatives grâce au lancement des travaux de construction sur l'ensemble du projet, l'acquisition des équipements de transformation pour les opérations minières et industrielles et l'attribution des marchés pour les lignes de production d'acide sulfurique et les infrastructures portuaires. Il y a lieu de noter aussi l'acquisition de terrains stratégiques pour sécuriser les infrastructures clés.

L'objectif étant d'atteindre une capacité annuelle de 15 millions de tonnes de roche, ce qui est de nature à renforcer l'autonomie et l'efficacité logistique du Groupe. Dans le domaine stratégique de l'eau, OCP a poursuivi son programme. Entre septembre et décembre 2024, il progressivement mis en service ses capacités de dessalement, permettant de fournir 60 millions de m³/an d'eau à la région Sud de Casablanca. Le Pipeline d'eau Jorf Lasfar-Khouribga, pratiquement achevé, garantira un approvisionnement en eau non conventionnelle pour répondre aux besoins industriels du site de Khouribga et réduire la pression sur les ressources naturelles.

En matière d'énergie, OCP intensifie sa transition vers le renouvelable. La phase 1 du projet solaire (202 MW), les travaux affichent un taux d'avancement de 98% sur les sites de Khouribga et Benguerir. Sans oublier l'injection des premiers kWh verts sur la mine de Benguerir dès septembre 2024, un projet qui s'inscrit dans la stratégie de décarbonation d'OCP et sa trajectoire vers la neutralité carbone d'ici 2040. ▀

LAILA LAMRANI

Les indicateurs de performance à fin décembre 2024 font ressortir un chiffre d'affaires de 97,0 milliards de DH contre 91,3 milliards de dirhams à fin décembre 2023, un EBITDA de 39,1 milliards de Dh contre 29,4 milliards de Dh à fin décembre 2023 et une marge d'EBITDA de 40% contre 32% à fin décembre 2023. Les dépenses d'investissement ont atteint quant à eux 43,6 milliards de Dh. S'agissant du marché des engrais, les dynamiques restent porteuses pour le groupe grâce à des prix stables et une demande solide. exprimée dans les grandes régions agricoles comme l'Océanie, l'Europe, l'Amérique du Nord, ainsi que plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. Grâce à son

LES ETATS-UNIS PEUVENT-ILS DEVENIR LA NOUVELLE "USINE DU MONDE"?

ABDELLAH CHANKOU

Avec sa rafale de droits de douane qui n'a épargné aucun pays des cinq continents, Donald Trump a assassiné la mondialisation dont les jalons furent posés par les accords du GATT signés Marrakech en 1994. Non pas que le milliardaire américain soit un détracteur du libre-échange et un partisan du repli sur soi comme certains tentent de le présenter. Avec sa « taxe force » historique qui a fait chuter les bourses mondiales et provoqué une grosse vague vent d'inquiétude dans les milieux des exportateurs au quatre coins du monde, le locataire de la Maison Blanche caresse en petto une bien plus grande ambition : chipper à la Chine son statut d'usine du monde qu'il estime revenir de droit à son pays et parvenir ainsi à le réindustrialiser, espérant pousser par des mécanismes coercitifs les grands groupes étrangers à relocaliser leurs usines aux États-Unis. Détrôner et son ennemi numéro un, la Chine, reste le principal fil conducteur de la guerre trumpienne, qu'elle soit à caractère diplomatique ou commerciale. Tel un joueur de poker, Trump rêve de rafler la mise. Mais ce n'est pas sûr qu'il gagne à ce jeu hasardeux. Ses oukases risquent de se retourner contre lui,

renforcer la Chine au lieu de l'affaiblir et isoler économiquement les États-Unis. Les Américains qu'il dit vouloir enrichir en taxant le monde risquent au contraire de subir par le jeu des mesures de rétorsion les contrecoups de l'inflation. Tout à son obsession, Donald Trump pense faire coup double s'il parvient à réaliser un autre objectif tout aussi majeur qu'il poursuit par voie diplomatique : séparer la Russie de la Chine dont l'alliance représente dans la nouvelle doctrine américaine une menace réelle pour la suprématie des États-Unis. La méthode Trump va certainement faire des victimes collatérales, essentiellement parmi les pays émergents comme le Maroc dont les exportations vers les États-Unis se sont vues appliquer des droits de douane de 10% nonobstant l'accord de libre-échange signé entre les deux parties. En passe de devenir une terre privilégiée pour les capitaux chinois, notamment dans le secteur des batteries électriques, taxé à 25% par l'administration Trump, le Royaume pourrait pâtir de la guerre commerciale entre les géants américain et chinois en freinant la dynamique des investissements. Dans ce nouveau contexte de démondialisation, Rabat a toutefois des cartes en main à jouer pour capter les investissements des déçus du protectionnisme américain. ▀



Le Maigret du CANARD



Maroc Telecom et Wana Corporate mettent fin à leur différend commercial et concluent un partenariat stratégique

Maroc Telecom (IAM) et Inwi (Wana Corporate) ont annoncé ce jeudi 27 mars 2025 la signature d'un accord, scellant un partenariat stratégique sur le déploiement de la fibre optique et de la 5G à travers le territoire national.

LAILA LAMRANI

Cet accord historique, dont la mise en œuvre reste tributaire de l'obtention de l'autorisation de l'ANRT "au titre du contrôle des opérations de concentration", a reçu l'imprimatur du conseil de surveillance de Maroc Telecom et le conseil d'administration de Wana Corporate. Ce rapprochement était en fait lisible entre les lignes du communiqué émis par le Conseil de surveillance de Maroc Telecom du mardi 25 février ayant officialisé le départ du président Abdeslam Ahizoune et son remplacement par Mohamed Benchaaboun. Dans ce fameux communiqué, le mandat de Mohamed Benchaaboun a été fixé à deux ans. Un délai trop court, comme nous l'avons écrit, "pour conduire et apprécier une stratégie de développement, mais calibré sur celui du bouclage éventuellement d'une mission stratégique bien précise. Un rapprochement avec Inwi par exemple". C'est désormais chose faite. Ceux qui ont cru voir dans la fin de la



Mohamed Benchaaboun, Président du Directoire du Groupe Maroc Telecom.

mission de M. Ahizoune accomplie du reste avec brio et panache une sanction des actionnaires pour sa supposée mauvaise gestion du litige avec Wana Corporate sur le partage des infrastructures ont eu au mieux tout faux et au pis fait preuve de mauvaise foi. Son départ était en vérité le signe d'un nouveau virage stratégique opéré par

l'opérateur historique avec un nouveau management à sa tête. Une nouvelle phase commence pour le groupe Maroc Telecom et pour Inwi.

Nouvelle ère

Ce dernier a tout à gagner à travailler main dans la main avec un leader des télécoms fort d'un savoir-faire technologique indéniable qu'il a forgé des décennies durant au prix d'investissements soutenus dans les infrastructures et l'innovation. "Cet accord sans précédent s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation digitale du Royaume et répondra aux ambitions nationales en matière de connectivité à très haut débit", annoncent les deux opérateurs dans un communiqué commun rédigé en trois langues (arabe, français et anglais). Dans ce cadre, les deux opérateurs ont décidé de mutualiser "leurs infrastructures passives de télécommunications en créant deux joint-ventures détenues à 50-50" : une « FiberCo » dédiée à l'accélération du déploiement de la fibre optique pour l'ensemble des abonnés des deux opérateurs afin de

leur permettre un accès à internet à très haut débit, grâce au déploiement et à l'exploitation des infrastructures passives nécessaires aux lignes de fibre optique avec un objectif d'1 million de prises dans 2 ans et de 3 millions de prises à horizon 5 ans; et une « TowerCo » consacrée à l'accélération du déploiement du réseau 5G sur le territoire national. Objectif : permettre aux abonnés de Maroc Telecom et Inwi "une connexion dont la rapidité, la capacité et la qualité seront nettement supérieures", et qui nécessite un investissement "dans la construction de nouvelles tours ou la rénovation des tours existantes, infrastructures passives d'accueil de leurs équipements de téléphonie mobile, avec un objectif de 2.000 tours dans 3 ans et de 6.000 tours à horizon 10 ans". L'investissement prévu pour les deux joint-ventures s'élève à 4,4 milliards de DH pour la première phase qui s'étale sur 3 ans. "Ces infrastructures passives mutualisées, indique le communiqué, seront ouvertes à tout opérateur détenteur d'une licence lui donnant droit au partage des infrastructures passives dans le strict respect de la réglementation en vigueur". Ce partenariat inédit de par son envergure met fin au long litige ayant opposé les deux opérateurs telecoms portant sur "le partage d'infrastructures qui avait donné lieu à une procédure judiciaire à l'issue de laquelle Maroc Telecom avait été condamnée au paiement de 6,38 milliards MAD en faveur d'Inwi au titre de réparation" du préjudice financier supposé avoir été subi par Wana Corporate.

Ala faveur de cette "nouvelle ère de collaboration constructive", les parties ont convenu d'enterrer la hache de guerre, de renoncer à tous les recours judiciaires pendant devant la Cour de Cassation et réduire le montant de l'amende à 4,38 milliards DH, une fois que la documentation définitive et engageante relative aux joint-ventures aura été signée. "À travers ce partenariat, Maroc Telecom et Inwi réaffirment leur engagement à œuvrer ensemble pour renforcer l'infrastructure numérique du Royaume et à contribuer activement à la réussite des projets stratégiques du pays", conclut le communiqué. ▀





Le Maigret du CANARD



Conseil de surveillance de Al Omrane 2024

Des résultats en béton

LAILA LAMRANI

Fatima Ezzahra El Mansouri, ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et vice-présidente du Conseil de surveillance du Holding Al Omrane, a présidé, le lundi 24 mars 2025, le Conseil de surveillance du Holding Al Omrane. Cette réunion, qui a porté sur l'examen du bilan de l'année 2024 et du plan d'action pour l'année 2025, s'est tenue en présence des membres du Conseil et des représentants des départements concernés. Dans son discours d'ouverture, la ministre a salué la mobilisation de la holding en matière de développement territorial et d'aménagement urbain, un levier stratégique essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques initiées par le ministère, avec un impact direct sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. « Nous avons demandé au Groupe Al Omrane d'arrêter un plan d'action précis et détaillé de sa contribution dans le programme d'aide directe au logement Daam Sakane, dans le cadre de la consolidation de l'Etat social, conformément à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assite, visant à faciliter l'accès à un logement décent aux citoyennes et aux citoyens », a déclaré Mme Mansouri à cet égard. Dans le même ordre d'idées, elle s'est félicitée du succès du programme d'aide directe au logement lancé en janvier 2024. Un succès que les chiffres ne démentent pas. Au 19 mars 2025, le dispositif enregistre 144 568 demandes émises par 123 549 candidats dont 22% sont des MRE. Pour sa part, le nombre d'aides versées a atteint 43 228 avec un montant total de 3,5 milliards de DH, a souligné la responsable gouvernementale.

Al Omrane renoue avec une dynamique vertueuse

Par ailleurs, 62,9% des aides octroyées concernent les logements entre 300 000 DH et 700 000 DH tandis que 37,1% des aides représentent des logements dont le prix est inférieur à 300.000 DH. À travers les 17 025 nouvelles unités mises en



Al Omrane renoue avec une dynamique vertueuse.

chantier (en propre et dans le cadre de PPP) et les 4315 unités achevées cette année, le Groupe Al Omrane joue un rôle déterminant pour répondre concrètement aux attentes des citoyens en matière de logement, tout en contribuant à une relance soutenue du secteur immobilier national.

Dynamique de transformation

Côté réalisations 2024 et perspectives 2025, Fatima Ezzahra EL MANSOURI a déclaré : « Il est primordial que le Groupe Al Omrane maintienne la dynamique collective enclenchée depuis juin 2023 et mène à terme l'ensemble des chantiers de transformation stratégiques engagés, lesquels couvrent désormais toutes les dimensions de son activité ». Et d'ajouter : « Je tiens également à encourager le Groupe à poursuivre résolument ses efforts visant à accélérer le délestage du stock, enjeu majeur pour améliorer son efficacité opérationnelle et optimiser l'utilisation de ses ressources et à faire du Groupe Al Omrane une locomotive de Daam Sakane dans les zones péri-urbaines et rurales, en respectant les spécificités territoriales » de chaque région. Par la même occasion, Fatima Ezzahra El Mansouri a abordé les attentes du Conseil de Surveillance vis-à-vis du GAO, en insistant sur la reconstitution proactive de la réserve

foncière du Groupe qui doit être une priorité stratégique, car elle est essentielle pour garantir la pérennité de l'activité et renforcer durablement le rôle moteur d'Al Omrane dans le développement urbain et territorial du Royaume.

Performances opérationnelles et financières

De son côté, Housni EL Ghazaoui, président du directoire du Groupe Al Omrane a expliqué que le groupe est « engagé dans une dynamique de transformation ambitieuse. Initiée en juillet 2023, cette refonte stratégique a permis de redéfinir une vision plus ambitieuse, centrée sur l'accélération de la performance et l'optimisation de ses modèles de gestion. Dans ce cadre, le Groupe a adopté de nouvelles orientations plaçant le citoyen au cœur de sa stratégie, en parfait alignement avec la stratégie du Ministère de tutelle et la politique actionnariale de l'État, et a initié des chantiers de transformation de l'ensemble de ses processus ». En effet, l'année 2024 s'inscrit comme une étape clé dans la trajectoire du Groupe Al Omrane, qui affiche des performances remarquables. Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 5 402 MDH, enregistrant une progression de 27 % par rapport à l'année précédente. Cette dynamique de croissance s'accompagne d'une

hausse exceptionnelle des recettes, qui s'élèvent à 6 518 MDH, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2023, et de 69% par rapport à 2022. Dans le cadre de son engagement en faveur du développement urbain et de l'accessibilité au logement, le Groupe a poursuivi ses efforts d'investissement, avec un volume global de 5 419 MDH en 2024, en hausse de 19 %. Cette ambition s'est traduite concrètement par le lancement de 8 309 nouvelles unités de production, soit une progression de 27 %, et par l'achèvement de 14 083 unités, enregistrant une hausse de 30%. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sa politique d'optimisation financière, qui a permis de réduire son endettement de manière significative. Ce dernier a reculé de 9 %, passant de 8 405 MDH en 2023 à 7 628 MDH en 2024, consolidant ainsi la viabilité financière du Groupe. La confiance renouvelée des pouvoirs publics se traduit également par un volume de commandes de l'État en nette progression, atteignant 4 222 MDH, soit une hausse de 147 % par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats attestent de la montée en puissance du Groupe Al Omrane et de sa capacité à conjuguer transformation, performance et engagement citoyen. Fort de ces bons indicateurs, Al Omrane entend poursuivre ses efforts pour renforcer son impact et consolider sa position d'acteur clé du développement territorial et de l'habitat au Maroc. Cette dynamique sera confortée davantage en 2025, avec un investissement prévu de 7,32 milliards de DH, en augmentation de 34% par rapport à l'exercice 2024. Suite au séisme qui a frappé la région d'Al Haouz, le 8 septembre 2023, le Groupe s'est mobilisé pour assurer une assistance technique aux sinistrés. Pour relever ce défi majeur, Al Omrane a fait appel à une équipe d'experts composée de 47 collaborateurs, 62 ingénieurs, 240 architectes, 130 bureaux d'études techniques, 23 laboratoires spécialisés et plus de 70 entreprises partenaires. ▀



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Qu'est ce qu'il faut pour être heureux ?

Les pays scandinaves champions du bonheur

La Finlande reste en tête comme le pays le plus heureux du monde pour la huitième année consécutive. L'Afghanistan, en proie à une catastrophe humanitaire depuis que les talibans ont repris le contrôle en 2021, s'est une fois de plus classé comme le pays le plus malheureux du monde obtenant une note de 1,364. Relégués à la 24ème place, les Etats-Unis enregistrent leur classement le plus bas et leur pire score depuis la première publication du rapport en 2012. Cette année, ils avaient figuré au 11e rang, leur meilleur classement. Les Etats-Unis sont également l'un des rares pays à connaître une augmentation des "décès par désespoir" (suicide ou consécutif à l'absorption excessive d'alcool, de drogues...) à un moment où ces décès sont en baisse dans la majorité des pays. En revanche, pour

une troisième année consécutive, la France descend dans le classement. Alors 27e en 2023, elle n'arrive maintenant qu'à la 33e place, largement devancée par la Suisse (13e), la Belgique (14e) ou le Canada (18e). On comprend bien que ce n'est pas la richesse matérielle qui détermine à elle seule le bonheur. C'est beaucoup plus le cadre de vie et la nature des rapports entre les différents membres de la société, avec plus de liberté, une démocratie avancée, moins de corruption, plus de transparence dans la vie politique et plus de sociabilité donnant du sens à un vivre ensemble apaisé et sans tension. Ce qui explique la place qu'occupent les pays

nordiques tous classés parmi les dix plus heureux. Pendant ce temps, le Costa Rica et le Mexique sont entrés pour la première fois dans le top 10, respectivement en sixième et dixième position.

Place peu enviable du Maroc

Venons à présent à cette place peu enviable qu'occupe notre pays qui est à contrecourant de sa réputation, de son histoire millénaire, de ses ambitions et de ses espérances. Avec une très modeste place de 112 sur 147 nations, il se trouve loin derrière des pays comme la Libye (79ème), l'Algérie (84ème), l'Irak (101ème) et la Palestine (108ème). Ne nous comparons pas aux pays du Golfe qui sont dans le top 30 comme les Emirats Arabes Unis (21ème), le Koweït (30ème) et l'Arabie saoudite (32ème). La Tunisie et la Mauritanie talonnent le Maroc avec un petit point d'écart pour le premier et 2 points pour notre voisin du Sud. L'Egypte arrive loin (135ème). Comment expliquer un tel « naufrage » car c'en est bien un ? A l'exception des indicateurs relatifs au PIB/tête, de la liberté, et de la perception de la corruption dans lesquels il est classé respectivement au rang 95, 94 et 60, dans les autres indicateurs, il se rapproche des tout derniers de la classe. Ainsi, il occupe le rang 130 en matière d'inégalités, 138 dans le soutien social, 142 dans la générosité, 134 dans les émotions positives et

118 dans les émotions négatives, 142 dans l'entraide et 124 dans le bénévolat. La maison n'est franchement pas en bon état ! Il faut le reconnaître.

Allons droit au but

Certes, on peut toujours entendre certaines voix qui trouvent des prétextes pour mettre en cause la sincérité de ces données et leur manque d'objectivité comme on le faisait au départ lors de la publication de l'IDH (Indice du développement humain) publié annuellement par le PNUD et dans lequel le Maroc occupe une mauvaise place oscillant autour de 120, allant des fois jusqu'à 126. Certes les rédacteurs de ce « World Happiness Report » peuvent se tromper sur une ou deux données mais n'ont aucun intérêt à procéder volontairement à la publication de données non vérifiées. Il y va de leur crédibilité. Du reste, il n'y a aucune raison de le faire pour nous et pas pour d'autres ! Donc, toute justification dans ce sens est à bannir.

L'heure et la gravité de la situation nous incitent par contre à l'action en dépassant les slogans creux et les effets d'annonce. Le pays a besoin de sérieux, du concret et d'un changement de cap, en capitalisant sur le patriotisme profond des Marocains. Un patriotisme inaltérable en dépit des souffrances au quotidien et de la solitude face à la cruauté de la vie.

Notre pays dont nous sommes fiers en dépit de tout, a des atouts réels qui pourraient rendre les Marocains parmi les peuples les plus heureux de la planète. C'est possible à condition de procéder aux ruptures nécessaires et d'aller droit vers le but. Une réelle volonté politique de « faire » est requise avant tout. La voie qui mène vers le salut est claire. Il faut être aveugle politiquement pour ne pas s'en rendre compte. Il faut investir en premier lieu dans l'homme et pour l'homme en mettant le citoyen au cœur du processus de développement tout en veillant à la préservation de notre milieu naturel et la beauté de nos paysages et en renforçant les valeurs humanitaires de solidarité et de justice sociale.

Il vaudrait mieux que ces vérités soient dites par nous-mêmes Marocains et couper ainsi l'herbe sous les pieds de nos ennemis qui sont à la recherche du moindre indice pour nous faire du mal. Le Maroc, fort de ses femmes et de ses hommes est en mesure de relever le défi.

Alors, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? Et j'ajoute pour reprendre un morceau de cette sublime chanson de Sacha Distel « Quand le bonheur passe près de vous, Il faut savoir en profiter ». ▀

ZELENSKY ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME





Le MIGRATEUR



La mondialisation c'est fini

Trump lance sa taxe force contre le monde

Donald Trump a mis mercredi 2 avril 2025 sa menace à exécution d'imposer des droits de douane excessifs à l'ensemble des pays du monde. La charge est particulièrement lourde pour l'Asie et l'Union européenne.

LAILA LAMRANI

Avec sa force taxative sans précédent, le président américain a enterré le principe du libre-échange que les États-Unis ont défendu avec véhémence pendant des décennies et porté un coup dur à la mondialisation. Dans son discours explicatif de sa guerre commerciale déclarée à la planète entière,

le milliardaire américain a vanté une "déclaration d'indépendance économique" et promis à nouveau un "âge d'or" à l'Amérique.

"Notre pays a été pillé, saqué, violé et dévasté par des nations proches et lointaines, des alliés comme des ennemis", s'est indigné M.Trump, avant d'exhiber pendant près de 50 minutes une liste des partenaires commerciaux concernés, avec les droits de douane qui leur seront imposés.

L'offensive de la Maison Blanche s'articule autour d'un droit de douane plancher de 10 % sur toutes les importations ainsi que des surtaxes ciblées pour les pays jugés particulièrement hostiles en matière commerciale. L'addition est stratosphérique pour la Chine, dont les produits feront l'objet d'une nouvelle taxe à l'importation de 34 %, qui s'ajoute aux 20 % de droits de douane additionnels déjà mis en place par Washington. Les produits en provenance de l'Union européenne subissent une taxation de 20 %. Les taux ont été fixés à 24 % pour le Japon, 26 % pour l'Inde, 31 % pour la Suisse et Israël, 46 % pour le Vietnam...

La Maison Blanche a fait savoir mercredi soir que certains produits étaient exemptés :



Aucun pays n'échappe aux droits de douane trumpiens...

lingots d'or, produits pharmaceutiques, semi-conducteurs, cuivre, bois de construction, produits énergétiques ou encore minéraux introuvables sur le sol américain.

Pas de trace en revanche de la Russie ni de la Corée du Nord sur la liste Trump au motif, selon un responsable américain, qu'elles ne sont plus des partenaires commerciaux significatifs.

Ni le Mexique ni le Canada n'apparaissent sur la liste fournie par la Maison Blanche. Un haut responsable américain a précisé que ces deux pays, signataires d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, relevaient d'un autre régime. Le Maroc, lié aux États-Unis par un ALE entré en vigueur en 2006, se voit imposer des

droits de Douane de 10%, un taux imposé à de nombreux pays africains comme le Sénégal, le Mali, le Gabon et le Togo...La Tunisie et l'Algérie ont, quant à elles, écopé respectivement de 28 et 30%.

Plus protectionniste que jamais, Donald Trump voit dans les droits de douane une baguette magique capable de réindustrialiser le pays, de rééquilibrer la balance commerciale et de réduire le déficit budgétaire. Le président américain pense que les industriels étrangers vont se précipiter aux États-Unis pour y construire des usines. Ce qui permettrait de créer des emplois et des richesses pour les Américains. Une pure illusion? ▀

Condamnation Marine Le Pen, une peine judiciaire à vivre

Séisme politique en France. Reconnue coupable de détournements de fonds publics en tant qu'ex-président du Front national (FN) rebaptisé (RN) dans le procès des assistants parlementaires européens, Marine Le Pen a écopé lundi 31 mars d'une lourde peine : quatre ans de prison, dont deux ans ferme aménagés sous forme de détention électronique à domicile, assortie d'une inéligibilité immédiate de cinq ans et d'une amende de 100.000 euros. Cette peine complémentaire, prévue par une loi sur la moralisation de la vie politique de 2016, rend



La présidente du RN dans une mauvaise passe politique.

Marine Le Pen immédiatement inéligible même si l'ex-présidente du FN fait appel de cette décision. Or, sa participation à la prochaine élec-

tion présidentielle de 2027 ne paraît plus compromise après l'annonce de la justice d'organiser un procès en appel dont la décision serait rendue à

l'été 2026. Une annonce qualifiée de « très bonne nouvelle » par l'accusée qui peut espérer candidater pour diriger la France. Marine Le Pen, son parti, et vingt-quatre autres personnes (ex-eurodéputés, assistants parlementaires et salariés du parti) étaient tous accusés de détournements de fonds publics, de complicité et de recel de fonds publics. La justice leur reprochait d'avoir, entre 2004 et 2016, rémunéré des salariés du Front national (le parti a changé de nom en devenant Rassemblement national) en utilisant des fonds attribués aux députés européens prévus pour payer leurs assistants parlementaires. ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

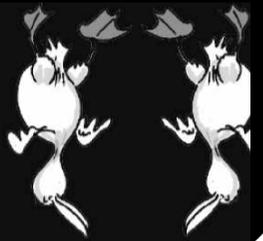
ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Elles prennent de la hauteur

Le Guinness World Records vient de désigner la nouvelle femme vivante la plus grande du monde. Il s'agit de Rumeysa Gelgi, une jeune femme de 24 ans originaire de la province de Karabük en Turquie, rapporte Le Huffington Post, jeudi 14 octobre. Elle mesure... 2,15 m « C'est un honneur d'accueillir Rumeysa dans le livre des records », a déclaré Craig Glenday, le rédacteur en chef du livre des records. Souffrant de problèmes de mobilité, Rumeysa Gelgi se déplace essentiellement en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. La Turquie avait déjà été désignée la plus grande adolescente vivante du monde en 2014. Avec ce nouveau record, elle succède à Yao Defen, une Chinoise décédée en 2012 qui mesurait 2,34 m. La femme la plus grande jamais enregistrée est une autre Chinoise, Zeng Jinlian qui a été mesurée à 2,46 m en 1982. ●

Noms trop longs, délais trop longs

Le format carte de crédit de la nouvelle carte d'identité française n'est pas compatible avec les noms de communes trop longs. Les courriers du Courrier picard ont révélé la mésaventure survenue à plusieurs habitants de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, dans la Somme. D'autres communes sont concernées. Ce bug qui concerne plusieurs communes a été porté à la connaissance de la mairie de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly au cours du mois de juillet dernier. Un de ses habitants avait fait une demande de nouvelle carte d'identité en mai auprès d'une autre mairie, celle de sa commune n'était pas équipée pour enregistrer les demandes. Sauf qu'il n'a jamais rien vu arriver. Son élu, Raynald Boulenger (DVG), a confirmé à l'AFP que le problème venait du nombre de caractères composant le nom de la commune, 38 au total. « En attendant que le problème soit résolu, des cartes provisoires ont été délivrées avec un le plus court 'Saint-Quentin-la-Motte' », a-t-on expliqué à 20 Minutes du 14/10. ●

Bientôt des tondeuses Formule 1 !

Une tondeuse à gazon transformée en bolide. C'est le spectacle étonnant qu'un Britannique ait offert aux membres du Guinness book des records venu enregistrer son exploit, rapporte The Sun relayé par CNews (11/10).

Tony Edwards, un homme de 57 ans, a ainsi battu le record de vitesse sur tondeuse à gazon après avoir lancé son engin à pleine vitesse sur la piste de l'aérodrome d'Elvington Airfield, en Angleterre (Royaume-Uni). Il a atteint la vitesse de 230 km/h, le précédent record étant de « seulement » 214 km/h. Le moment a été filmé et diffusé sur YouTube.

Son record a été rendu possible par un moteur Suzuki de 1.300 cm³ qu'il a installé à la place du moteur d'origine de la tondeuse. Le véhicule a aussi été modifié pour atteindre cette impressionnante vitesse. « Je suis vraiment ravi », a déclaré Tony Edwards, qui a investi 30.000 dollars (26.000 €) dans ce projet.

« C'était beaucoup d'efforts, cela a pris deux ans de travail. » a-t-il déclaré. ●



Rigolard



***Sur la plage privée d'un hôtel, un client** a sorti de la mer un gamin qui se noyait et a pratiqué sur lui la respiration artificielle. En remerciement, les pompiers locaux lui ont remis une médaille de sauvetage, qu'il arbore fièrement chaque jour, pendue autour de son cou. Agacée, une dame l'interpelle :

- Monsieur, certes vous avez sauvé un enfant, mais je trouve indécent de porter depuis cet objet qui prouve seulement que vous avez, une fois dans votre vie, fait preuve d'un acte de courage !

- Dans ce cas, madame, votre mari devrait retirer son alliance, non ?

***Un entrepreneur de travaux publics est mis en examen pour distribution de pots-de-vin.** Quand il arrive dans sa cellule, il dit :

- J'exige de voir le député de ma circonscription, dans les plus brefs délais.

Le gardien lui répond :

- C'est votre jour de chance. Il est dans la cellule juste à côté de la vôtre !

***Une patrouille de police découvre un cadavre** devant un lycée, à 3 heures du matin. Le chef commence à écrire son rapport. Puis il demande à ses hommes :

- Quelqu'un sait comment on écrit « lycée » ?

Personne ne sait. Alors le chef trouve une solution :

- Bon, alors on va le traîner jusque devant l'école primaire !

***C'est deux potes, un Français et un Belge**, qui regarde le JT du soir au bistrot. Ils voient à l'écran une femme désespérée, à deux doigts de sauter d'un pont de 40 mètres de haut. Le Français dit au Belge :

« Moi je te parie 20 euros qu'elle va sauter ».

« Ben moi, je te parie qu'elle ne va pas sauter ».

La femme finit par se jeter dans le vide. Le Belge est déçu, et son pote lui avoue.

« Non tu sais j'ai un peu triché » : j'avais déjà vu la scène au journal 13 heures. »

Le Belge lui répond :

« Ben moi aussi je l'avais déjà vu au journal de 13h mais je ne pensais qu'elle était conne au point de sauter deux fois. »

***Caca de force majeure.**

À l'école, la maîtresse demande :

- Mais qu'est-ce que c'est que cette odeur pestilentielle ? On dirait que quelqu'un a fait caca dans la classe ! Le coupable a intérêt à se dénoncer ! Sinon, ça va chauffer !

- C'est moi, répond Toto. J'en ai plein la culotte !

- Mais tu n'es qu'un porc. Tu ne pouvais pas lever le doigt et demander à aller aux toilettes, non ?

- Ben non... Pas eu le temps ! Je crois que cela s'appelle un caca de force majeure, non ?

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m² plus un parking de 2000 m² pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Perturbée	Lettre	Charge	Résider	Prénom
Boxeur	Entrepôts	Vivre	Abn-iation	Village des Pays-Bas
Répétées				
Coupe			Partie tournante	Espaces célestes
Rivière française			Vrai	
Foyer			Cachées	
		Genre		
		Existence		
Unité de mesure d'énergie		Recouvre		Commune française
Annelides				Possessif
Cité légendaire		Flânerie		
Divinité				
	Article	Juge d'Israël	Unité de mesure de temps	Oligo-élément
	Parti politique		Céles	
Loupe				Cours d'eau
Engin				
		Tromperie		
Densité				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- 1 : Concerne une zone la sphère céleste
- 2 : Images du rêve
- 3 : Servent aux navires
- 4 : Dépouillée - Constitue la matière
- 5 : Métal pauvre - Fruits
- 6 : Rivière française - Poil raide
- 7 : Augmenta le diamètre
- 8 : Charpenté - Bouliers
- 9 : Aride - Périodes
- 10 : Divinité - Maugréai
- 11 : Désirs - Coutume
- 12 : Accumule

Verticalement :

- 1 : Délires
- 2 : Elles ont des sabots - Indéfini
- 3 : Enoncer - Chope de bière - Sorte de cale
- 4 : Colère - Déchiffrée - A la mode
- 5 : Prospérité - Comiche
- 6 : Métal alcalin - Os - Roi de Juda
- 7 : Contient un certain mélange gazeux
- 8 : Article défini - Ile de la mer d'Irlande - Paresseux
- 9 : Crochets - Base

Mots Mêlés

S	U	C	O	R	C	E	P	I	L	U	T
E	I	L	O	C	N	A	Z	A	L	E	E
G	S	E	H	T	N	I	C	A	J	T	U
B	E	G	O	N	I	A	S	S	E	O	E
G	S	R	E	T	S	A	R	E	M	V	L
N	A	N	A	R	C	I	S	S	E	A	B
I	A	I	S	N	E	T	R	O	H	P	A
M	A	H	O	N	I	A	S	R	R	I	S
S	T	S	A	I	N	U	T	E	P	C	O
A	S	N	I	P	U	L	M	E	I	U	M
J	O	N	Q	U	I	L	L	E	S	O	I
L	Y	S	E	E	S	N	E	P	U	S	M

- JONQUILLES
- JACINTHES
- HORTENSIA
- NARCISSE
- GERANIUM
- BEGONIAS
- PETUNIAS
- MAHONIAS
- ANCOLIE
- LUPINS
- PENSEE
- TULIPE
- AZALEE
- BLEUET
- MIMOSA
- CROCUS
- JASMIN
- ASTERS
- ROSES
- PAVOT
- SOUCI
- LYS



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

3	4	5	9					8
1								
	9	8		4		5		
5	2			3	8		9	6
9				5				3
4	8		1	9			5	2
		7		6		1	4	
								5
	3			5	2	7	8	

A méditer



« Ce sont des hommes publics : ils sont sortis de l'ombre pour entrer dans la boue. »

Louis Scutenaire, Mes inscriptions.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	4	2	7	9	6	1	8	5
7	9	1	5	2	8	6	3	4
5	8	6	1	3	4	2	9	7
9	5	8	4	1	7	3	6	2
4	6	3	8	5	2	7	1	9
2	1	7	3	6	9	4	5	8
1	2	9	6	4	5	8	7	3
6	7	5	2	8	3	9	4	1
8	3	4	9	7	1	5	2	6

Mots Mêlés

Solution des mots mêlés « insectes » :

- Papillon
- Hanneton
- Abeille
- Scarabée
- Moustique
- Ecaille

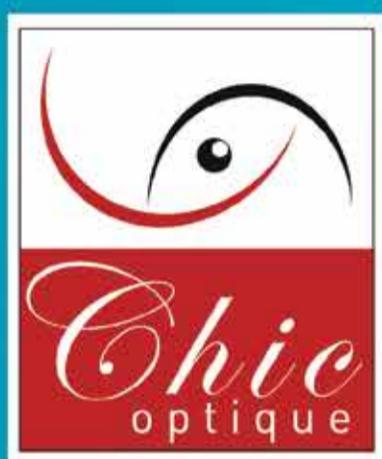
Solution : PHASME.

Mots fléchés

À	C	O	N	T	É	R	À	I
L	A	U	D	A	T	E	U	R
P	E	U	R	R	A	T	E	
F	N	U	I	T	E	E		
T	R	I	O	N	S	N	U	L
E	L	I	S	E	N	T		
A	N	E	S	R	O	I	D	E
I	O	P	A	T	E	E	S	
G	E	N	R	E		E	U	S
R		U	N	I	S	S	O	N
T	E	T	E	E	S		E	L
S	A	S	S	E		S	E	S

Mots croisés

1	U	T	I	L	E	M	E	N	T
2	S	E	V	I		J	R	A	N
3	U	R	E		T	H	O		
4	F	R		A	S	T	I	L	E
5	R	A	N	G	E	M	E	N	T
6	U	S	E		R	A	T	A	
7	I	S	O	C	E	L	E		T
8	T	E	N		E	C	R	U	
9	T		B	R		R	U	E	
10	E	S	B	A	U	D	I	R	
11	R	E	E		T	I	R	A	S
12	E	N	C	A	S	T	E	L	E



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS